



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Travail-Justice-Solidarité

## FÉDÉRATION GUINEENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1959 - Membre de la FIFA depuis 1960 et de la CAF depuis 1964

N°/Réf.....-0005/FGF

Conakry, le 08 OCT 2018.....20.....

### DÉCISION N°.....-0005/FGF/2018

Portant nomination de l'Encadrement Technique des U-23 de Guinée

Le Président de la Fédération Guinéenne de Football ;

- Vu les Nouveaux Statuts de la Fédération Guinéenne de Football adoptés le 28 Décembre 2016 ;
- Vu les Statuts de la FIFA tels que modifiés et adoptés lors du Congrès Extraordinaire tenu à Zurich le 26 Février 2016 ;
- Vu le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Elective du 28 Février 2017 portant élection d'un Nouveau Comité Exécutif ;
- Vu les dispositions de l'article 38 des Statuts de la Fédération Guinéenne de Football, relatives aux compétences du Président ;
- Vu les nécessités de service ;

### DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : Les techniciens dont les noms et prénoms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au sein du **Syli National Espoirs (U-23) de Guinée**.

Ce sont :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| 1. <u>Entraîneur Principal</u> :             | CAMARA Souleymane  |
| 2. <u>Entraîneur Assistant/Préparateur</u> : | DIALLO Sam         |
| 3. <u>Médecin</u> :                          | GROVOGUI Dominique |
| 4. <u>Kinésithérapeute</u> :                 | SIDIBE Sékou       |
| 5. <u>Préparateur des Gardiens</u> :         | CAMARA Kémoko      |
| 6. <u>Intendant</u>                          | FOFANA Mohamed     |

**ARTICLE 2** : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge les dispositions antérieures et sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Mamadou Antonio SQUARE  
**PRESIDENT**

